

LES MONUMENTS DU LIMPERSBERG

Ce n'est pas parce qu'il est un quartier récent que le Limpertsberg est particulièrement riche en monuments publics. Cela tient essentiellement au fait de la présence, dans ses limites territoriales, d'une partie du cimetière de Notre-Dame, principal cimetière de la ville, et, adjacent à cette nécropole, de l'ancien emplacement d'un sanctuaire marial. En ces lieux se concentrent cinq des onze monuments répertoriés. Les monuments aux morts étant, par ailleurs, la catégorie de monuments publics la plus répandue chez nous, il n'est pas étonnant dès lors d'en dénombrer six pour le seul Limpertsberg, dont cinq dédiés à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales. D'une manière générale, les monuments de ce quartier évoquent d'importantes étapes de l'histoire de notre pays, relatives à la défense ou à l'affirmation de notre identité nationale. Comme le Limpertsberg établit la jonction entre le centre-ville et le nouveau quartier à vocation européenne du Kirchberg, le monument Robert Schuman prouve, s'il le fallait encore, que l'histoire de la ville de Luxembourg et du Grand-Duché est étroitement associée aux destinées de l'Europe.

Certains des monuments étant de dimensions plutôt modestes et de qualités esthétiques inégales, la portée artistique du terme de monument doit être entendue, le cas échéant, avec précaution. Dus la plupart à l'initiative privée, exécutés par des artistes luxembourgeois, les monuments, parfois, sont constitués d'un simple support en dur servant d'appui à une plaque commémorative. Les fontaines forment un

Monument du Prisonnier Politique
(cimetière de Notre-Dame)



genre à part; le Limpertsberg en possède trois, dont une conçue comme monument proprement dit.

Il convient de citer deux artistes originaires du Limpertsberg dont les réalisations confirment leur talent: le ferronnier d'art Michel Haagen (1893-1943) et le portraitiste et animalier Pierre Berchem (né en 1929).

Dans une rubrique „Chronik der Kunst” (Les Cahiers Luxembourgeois, 1946/2, p. 182), l'écrivain et critique d'art Joseph Funck lance un appel: „Errichten wir also Denkmäler! – Errichten wir indes nur solche Denkmäler, die künstlerisch wertvoll sind.” Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier si, depuis, ce conseil a été mis en pratique et nous l'invitons à découvrir les monuments à l'aide des informations qui suivent.

Commençons notre visite par trois monuments situés dans l'enceinte du cimetière de Notre-Dame.

Le Mausolée des soldats français de la Grande Guerre, morts dans le Grand-Duché, et du légionnaire luxembourgeois inconnu, construit par les architectes luxembourgeois Joseph Nouveau et Léon Muller, inauguré le 16 novembre 1924, renferme les cercueils de cinquante-six soldats français et d'un légionnaire luxembourgeois inconnu. Le monument est formé d'un enclos délimité sur trois côtés par un mur sur lequel sont apposées des plaques de marbre avec les noms des disparus. Au milieu de la plate-forme se trouve la tombe du légionnaire luxembourgeois. La disposition du monument traduit l'aménagement de son sous-sol, vaste caveau dont l'accès est muré par la dalle en granit du tombeau du soldat inconnu. Le mausolée, en granit de Bohême et en grès blanc de Larochette, a été réalisé par la firme Jacquemart. Les éléments sculptés sont d'Ernest Grosber, le décor en bronze, de Michel Haagen.

Deux monuments fort impressionnants situés sur une terrasse aménagée rappellent les affres de la seconde guerre mondiale.

La Croix de Hinzert, assemblée à l'origine par des planches de barraques du camp de concentration, a été inaugurée le 10 mars 1946, à la suite du transfert à Luxembourg des dépouilles des victimes de Hinzert. Derrière la croix s'élève un magnifique bouleau. L'endroit est clôturé par des haies soigneusement entretenues.

A deux pas de la Croix, le Monument du Prisonnier Politique, statue en bronze de Lucien Wercollier, figure – témoignage vécu de l'artiste – l'humiliation, les souffrances physiques et mora-

les, la révolte enfin du prisonnier politique. La statue, inaugurée le 10 mai 1969, était, dans sa version originelle, destinée à un concours international en Angleterre sur le thème du prisonnier politique. Un second exemplaire de la statue actuelle se trouve au Musée National de la Résistance à Esch-sur-Alzette. – Le 8 novembre 1974, l'ensemble formé par la Croix de Hinzert et le Monument du Prisonnier Politique a été déclaré officiellement Monument National de la Résistance et de la Déportation (1940-1945).

Aux abords immédiats du cimetière, à l'angle formé par l'allée des Résistants et des Déportés et l'avenue de la Faïencerie, s'élève le mémorial dit du „Klöppelkrich” („Guerre des gourdins”). Dû à l'initiative et à la conception de feu François Mersch, façonné par le professeur Edmond Lux, le monument a été inauguré le 29 octobre 1972. Composé d'un bloc d'ardoise et d'un bas-relief en fonte sur lequel apparaît un tronc de chêne, le mémorial, faisant pendant à celui de la „Guerre des paysans” érigé en 1898 à Clervaux, évoque le lieu où, ayant refusé la conscription de leur fils et s'étant insurgés contre les troupes républicaines („les premiers résistants luxembourgeois” Fr. Mersch), trente paysans et ouvriers ardennais furent exécutés et inhumés entre janvier et mai 1799. L'idée d'un tel monument avait déjà été formulée en 1935 par un lecteur de l'Obermoselzeitung qui proposait un mémorial en ardoise à cette fin.

Non loin de ce mémorial, toujours devant la clôture du cimetière, une plaque en bronze, due au Syndicat d'intérêts locaux et exécutée par Haagen, marque l'emplacement approximatif de l'ancienne Chapelle du Glacis (1625-1796) qui, abritant jusqu'en 1794 la statue de la Vierge, était le lieu d'origine des pèlerinages de l'Octave. La plaque, représentant l'ancienne chapelle, a été inaugurée le 13 octobre 1935. Fixée initialement au mur-pignon ouest d'un chalet-transformateur, face au mémorial du „Klöppelkrich”, la plaque a été déplacée à son support actuel le 17 août 1983. Une monographie de cette chapelle a été publiée en 1935 par le professeur Lucien Koenig.

Rue Adames, face au champ de Foire, une plaque commémorative en l'honneur de Jean l'Aveugle, fondateur de la „Schueberfouer”, nous rappelle que cet illustre comte de Luxembourg, roi de Bohême, est le „protecteur” des forains indigènes. Ceux-ci, en signe de reconnaissance et sur proposition de leur président M. Alphonse Muller, lui ont élevé cette stèle, inaugurée le 23 août

1975. La plaque de bronze, reproduisant le sceau comtal, a été conçue par M. Fernand Roeltgen, l'actuel bibliothécaire de la ville d'Esch-sur-Alzette. Quant à l'histoire d'un monument à dédier à la personne politique de Jean l'Aveugle, monument qui n'a jamais été réalisé malgré plusieurs projets remontant au siècle dernier, elle sera racontée une autre fois.

Le monument situé près du pont Grande-Duchesse Charlotte et consacré à la mémoire de Robert Schuman, promoteur de la construction européenne, a été élevé sur l'initiative du Conseil Luxembourgeois du Mouvement Européen. Un Comité présidé par M. Joseph Petit et représentant la Haute Autorité de la CECA, la Municipalité et le Gouvernement, fut chargé de le réaliser. Inauguré le 24 octobre 1966, en même temps que le pont et l'immeuble-tour du Kirchberg, il est l'oeuvre de l'architecte Robert Lentz. Le monument se compose pour l'essentiel d'un socle en béton portant diverses inscriptions sur ses faces, et d'un élément vertical formé de trois poutrelles Grey. Découpées à leur extrémité et se terminant par six pointes, ces poutrelles symbolisent les six pays formant la Communauté à l'époque. Les deux éléments sont reliés dans une composition d'ensemble par deux plates-formes qui les entourent. „Le monument veut rappeler encore les grands moments historiques de la CECA et, pour parler d'un point de vue plus national, puisqu'il est fait d'acier et de produits dans la fabrication desquels intervient notre puissante industrie métallurgique, il exalte aussi le rôle que notre pays et sa première industrie ont joué avant et après la deuxième guerre mondiale dans le secteur économique et sur le plan politique” (Joseph Petit).

A quelques pas du monument Robert Schuman, à l'angle formé par le boulevard Emmanuel Servais et la rue des Glacis, on aperçoit une fontaine incorporée dans la paroi méridionale de la rotonde du Lycée de jeunes filles, actuellement Lycée Robert-Schuman. Cette fontaine au décor richement sculpté est dédiée au souvenir du député et conseiller communal socialiste François Xavier Brasseur (1865-1912). Brasseur, „génie tutélaire du corps enseignant” (Dr Michel Welter), s'était, au début du siècle, prononcé fermement pour la création du Lycée de jeunes filles. La fontaine a été construite à la même époque que le lycée (1922-1926) par Nicolas Petit, architecte de la Ville, et inaugurée le 15 août 1926. Un des plans de Petit, daté de 1917, prévoit à l'emplacement actuel de la rotonde et de la construction „légère” avoisinante, l'aménagement

d'un jardin botanique et d'une fontaine au milieu. Il est intéressant de noter que „tout de suite après la mort de Brasseur, l'idée surgit d'élever à sa mémoire, au Parc, un abreuvoir pour les oiseaux. Mais probablement des dissensions d'ordre politique empêchèrent la réalisation de ce projet” (Jules Mersch). Précisons que Brasseur fut un grand ami du Parc Municipal et un ornithologue passionné.

Le Monument aux morts du cimetière israélite de Belle-Vue est constitué d'un gros bloc en granit rouge de Bretagne érigé par les soins de la firme Jacquemart et entouré de trois côtés par des haies. Inauguré le 10 octobre 1954, il est dédié à la mémoire des victimes juives de la seconde guerre mondiale et rappelle au passant „les nombreuses déportations des Juifs luxembourgeois vers les camps d'extermination qui n'ont pas trouvé de sépulture” (Dr Emmanuel Bulz). Le texte, en hébreu, figurant sur la stèle, est extrait du Livre biblique des Lamentations: „Regardez et voyez s'il est douleur comme ma douleur qui m'a été infligée.”

Sur le parvis de l'église paroissiale du Limpertsberg, à droite du portail d'entrée, s'élève un Monument aux morts en souvenir des habitants du Limpertsberg victimes de la seconde guerre mondiale. Construit avec le soutien de la population du quartier, le monument a été inauguré le 9 mai 1954. Le professeur Joseph Wegener en a dessiné les parties architecturales, le sculpteur Pierre Berchem, sorti gagnant d'un concours, a réalisé, en pierre d'Ernzen, le groupe de la Pietà.

Enfin, le Monument du Centenaire, sur le square à l'intersection des rues Ermesinde et des Roses, a été érigé, comme tant d'autres à la même époque dans le pays (Mersch, Wiltz, Schwesange, Bascharage . . .), en 1939, année de la célébration du Centenaire de l'Indépendance. Inauguré le 23 juillet, il était originellement dressé dans un jardin de roses, place Auguste Laurent, à côté du Lycée de garçons, mais, enlevé à l'arrivée des Allemands, il fut reconstruit après la guerre à son emplacement actuel.

Il est formé d'un support en pierre sur lequel est fixée une plaque de bronze conçue par Haagen, représentant un écusson au lion luxembourgeois et portant sur le bord l'inscription „Mir wölle bleiwen wat mir sin”.

Je ne voudrais pas clore cet aperçu sans remercier vivement toutes les personnes qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches.

Jean Probst

De haut en bas:
Plaque commémorative en l'honneur de Jean l'Aveugle (rue Adames)
Monument aux morts (cimetière israélite)
Monument aux morts (parvis de l'église paroissiale de Limpertsberg)

